

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2017-E-011**

**séance du 13 avril 2017**

**Concernant le plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse pour la période 2018-2027**

Lors de sa séance du 13/04/2017, le CSRPN Auvergne–Rhône–Alpes a donné un **avis favorable**, à la validation du plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse pour la période 2018-2027, sous réserve de la prise en compte par le pétitionnaire des recommandations suivantes :

Le CSRPN émet un avis favorable pour ce plan de gestion de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse moyennant la prise en compte des recommandations suivantes :

- les suivis ne doivent pas être considérés comme des objectifs en tant que tels, mais comme des indicateurs permettant l'évaluation des actions ;
- l'objectif à long terme sur les habitats forestiers doit mettre davantage l'accent sur la question de la naturalité ;
- la prise en compte des invertébrés est insuffisante, il convient de renforcer les actions pour ce groupe.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

